VIE ASSOCIATIVE

HEBERGEMENT

EMPLOI

MIGRANTS

SANTE

PARTICIPATION

CONSEILS ET FORMATIONS

2021
FAS occitanie

Fédération des acteurs de la solidarité
OCCITANIE

/WWW.FEDERATIONSOLIDARITE.ORG/OCCITANIE

CONSEILS, FORMATIONS et Actions 2021

Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie

Table des matières

EDITO 3
A quoi sert une formation ? 4
Pour aller plus loin 5
Mieux nous connaître 5
Les formations FAS Occitanie 6
Autres actions de la FAS Occitanie 10
Fiches détaillées des formations 2020 14
Fiches détaillées des autres actions 25
L'offre de **conseil** 33
Modalités d'inscription & déroulement d'une formation 36
Notre démarche qualité 37
Confidentialité et respect du RGPD 37
Nous proposons aussi 38
Les contacts des référents formation 38

Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie
Siège Social et Administratif : 815 La Pyrénéenne 31670 LABEGE
Tél : 05 34 31 40 29 – occitanie.siege@federationsolidarite.org
Site Montpellier : 3 rue Charles Didion, 34000 Montpellier
Tél : 04 34 35 66 04 – occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

MAJ 03 10 21

EDITO

Choisir de se former avec la Fédération, c'est choisir de partager les valeurs de solidarité, de citoyenneté et de respect de la personne.

La Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie et son équipe de salarié.e.s s'engagent à vos côtés et vous remercient de la confiance que vous nous accordez en nous choisissant comme partenaire de vos formations et conseils.

Vous trouverez à la fin du catalogue de la FAS, les formations proposées par la plateforme de professionnalisation de l'inter réseaux IAE, IRIO dont la FAS est partie prenante

La formation

Forte de son expertise et de sa posture de réseau, la Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie déploie depuis de nombreuses années une offre de formation professionnelle ainsi que des missions de conseils au plus près des besoins des acteurs de la solidarité.

Accueillir, accompagner des personnes en situation d'exclusion dans leur accès à la santé, à l'emploi, au logement, les aider à retrouver leur place dans notre société, est exigeant. Cela nécessite une mise à jour permanente de nos connaissances et de nos pratiques qui doivent être adaptées aux besoins des personnes et au contexte socio-économique de plus en plus contraignant. C'est pourquoi, la Fédération se doit d'être un acteur dynamique de la formation des professionnels du travail social. Ainsi, nous nous attachons, cette année encore, à mettre notre expertise à votre disposition, à vous proposer des modules de formation visant à actualiser et enrichir vos pratiques.

Nos formations offrent l'opportunité de rencontres et d'échanges entre les professionnels de secteurs et de territoires différents. Animées par des formateurs sélectionnés par la FAS, nos formations font l'objet d'une évaluation par les stagiaires et sont ainsi actualisées et revisitées chaque année. Elles proposent une vision directement utilisable et applicable dans le quotidien professionnel.

Les modules peuvent être organisés **en « inter » ou en « intra ».** De même, nous sommes en mesure de construire avec vous d'autres modules, en fonction des besoins spécifiques de votre équipe.

Le conseil

La FAS Occitanie, peut vous accompagner dans toute conduite de projet spécifique, de façon ponctuelle ou sur la durée.

Notre rôle, en tant que fédération, est ainsi de vous proposer des accompagnements sur-mesure, allant bien au-delà d'une simple mission de consulting, et qui permettent de lier finement les enjeux politiques, stratégiques et techniques qui font la complexité mais aussi la richesse de vos organisations au service des personnes accompagnées.

Les actions d'animation de réseaux

En lien avec nos partenaires financeurs, nous déployons des actions permettant aux adhérents de la FAS de bénéficier d'actions gratuites. Celles-ci sont pris en charge sur le volet pédagogique.
Reste à votre charge les frais financiers liés aux transports, hébergements, restauration.

Ces actions ne peuvent bénéficier de notre numéro d'OF et donc du remboursement éventuel par votre OPCO.

A quoi sert une formation ?

La formation professionnelle est un outil majeur à la disposition de tous, elle permet aux salarié.es et employeurs d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour accomplir ses projets.

Nos formations :

Nos formations offrent l'opportunité de rencontres et d'échanges entre les professionnels de secteurs et de territoires différents. Animées par des formateurs sélectionnés par la FAS Occitanie, nos formations font l'objet d'une évaluation par les stagiaires et sont ainsi actualisées et revisitées chaque année. Elles proposent une vision directement utilisable et applicable dans le quotidien professionnel.

Nos intervenants :

La Fas Occitanie dispose d'une équipe de formateurs qualifiés et expérimentés composée de chargés de mission spécialisés dans les différents domaines du secteur de la lutte contre les exclusions.

De nombreux formateurs externes, choisis pour leur expertise et leur capacité à transmettre les valeurs de notre réseau, assurent également des formations.

Tous ont une connaissance fine du secteur et de ses enjeux.

Les modalités d'interventions

Les modules peuvent être organisés en « inter » ou en « intra ».

En Inter

La formation est planifiée à des dates précises, elle est assurée par nos chargé.es de mission/formateurs ou par un formateur externe et a lieu dans un local adapté et conforme. Les stagiaires viennent de structures différentes ce qui favorise le partage et la diversité des expériences.

Des sessions Inter délocalisées peuvent également être envisagées répondant aux attentes de structures sur un même territoire ou ayant les mêmes besoins

En Intra

La formation est organisée en fonction des besoins de la structure, les dates seront établies en accord entre le formateur et la structure, son contenu peut être ciblé et personnalisé. Elle se déroule dans les locaux de la structure ou dans une salle adaptée et conforme.

Nous sommes également en mesure de construire avec vous des modules spécifiques en fonction de vos besoins.

Référent handicap

Pour toutes les personnes en situation de handicap, la Fas Occitanie a la possibilité d'adapter dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction des besoins. N'hésitez pas à nous en faire part par mail à Nathalie Dassonville occitanie.siege@federationsolidarite.org.

Les principaux thèmes de nos formations :

- Hébergement
- Emploi- IAE
- Migrant
- Santé

Pour aller plus loin

Sur notre site (https://www.federationsolidarite.org/regions/occitanie/formations-occitanie/formations-fas-occitanie/) vous trouverez

Nos conditions générales de vente

Notre règlement intérieur

Le livret d'accueil stagiaire FAS

Le livret d'accueil plateforme de professionnalisation IRIO

Mieux nous connaître

https://www.federationsolidarite.org/regions/occitanie/

Les formations FAS Occitanie

Accompagnement, Hébergement et Insertion

	OBJECTIFS	PUBLIC	Durée / Date / Lieu	Intervenants	Coût
Logement d'abord : favoriser l'accès et le maintien dans le logement dans une logique d'aller vers et d'empowerment ***Fiche détaillée p.15***	- Connaître et comprendre l'évolution récente des politiques publiques d'hébergement et d'accès au logement ; - Identifier les changements de posture professionnelle qui en découlent ; - Identifier les dispositifs et les outils mobilisables par les travailleurs sociaux dans le cadre de l'accompagnement dans le logement - Repérer les synergies appelées à se mettre en œuvre entre les bailleurs sociaux et d'autres professionnels du social et de la santé ; - Appréhender les innovations sociales liées aux principes du logement d'abord.	Les travailleurs sociaux et cadres de direction des établissements d'hébergement et CHRS, notamment collectifs, du secteur social de la région Occitanie.	2 jours-14h- en visioconférence ou présentiel	Intervenants divers, selon les territoires	*Possibilité en intra ou inter associations* *Coût sur demande de devis*
La loi DALO et sa mise en œuvre ***Fiche détaillée p.16***	- Comprendre l'esprit, les principes contenus dans la loi DALO et dans la jurisprudence - Connaître le fonctionnement des commissions de médiation DALO - Connaître les voies de recours aux différents stades de la procédure - Mieux identifier et orienter les demandeurs pouvant bénéficier du Droit au logement ou à l'hébergement opposable - Distinguer ce qui relève de la loi et ce qui relève de la mauvaise pratique sur le territoire concerné - Mieux accompagner les demandeurs dans leurs démarches pour la mise en œuvre de leur droit au logement et l'hébergement	Intervenants associatifs (travailleurs sociaux, bénévoles...) des structures de l'Accueil-Hébergement-Insertion (veille sociale, hébergement, logement adapté)	1 jour-7h Prochaine session : le 12 avril 2021	Diane FORIN, Déléguée de l'association DALO	*Adhérents : 120 euros par personne* *Non adhérents : 160 euros par personne*
Demande d'asile et droit des étrangers	- Connaître la nouvelle règlementation dans le cadre de l'accompagnement des demandeurs d'asile	Les travailleurs sociaux, bénévoles, responsables, directeurs de lieux d'accueil et d'hébergement	2 jours -14h en visioconférence ou présentiel	Maître Julien BREL, avocat	*Possibilité en intra ou inter associations*

Fiche détaillée p.17	- Connaître les différentes modalités d'admission au séjour et les démarches d'accompagnement possibles	susceptibles de recevoir des personnes de nationalité étrangère.			*Coût sur demande de devis*
Clinique et accompagnement de la migration *Fiche détaillée p.18*	- Interroger le rôle de la culture dans le rapport à soi, à l'autre et à l'environnement - Apporter des éléments de clinique relatifs aux répercussions potentielles de la migration sur les dimensions physique et psychosociales, dans différentes périodes de la vie des personnes - Donner des méthodes aux accompagnants pour réfléchir et construire collectivement leurs accompagnements des personnes sur les plans corporels et psychosociaux.	Les professionnels participants à l'accompagnement de personnes migrantes adhérents à l'OPCO Santé	3 jours-21h Prochaine session en inter : les 07, 08 et 28 juin 2021	Leila EL ALLALY, Psychologue Clinicienne au sein de l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité du Centre Médico-Psychologique de l'Ariège ou Véra LOURENCO Psychologue clinicienne	*Action collective financée par l'OPCO santé, pour ses adhérents*
Repères juridiques, accompagnement des mineurs non accompagnés NOUVEAU *Fiche détaillée p.19*	- Conditions de prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA) - L'accompagnement dans le cadre de la protection de l'enfance - La demande de certificat de nationalité française - La demande d'asile - La demande d'admission au séjour - Les recours contre les décisions défavorables.	Les professionnels participants à l'accompagnement des mineurs non accompagnés	2 jours-14h	Maître Julien BREL, avocat	*Possibilité en intra ou inter associations* *Coût sur demande de devis*
Les nouveaux contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des CHRS (CPOM) NOUVEAU *Fiche détaillée p.20*	- Connaitre l'environnement du CPOM - S'approprier les enjeux et les règles liés à la conclusion des CPOM nouvelle génération issus de la loi ELAN du 23novembre 2018 et de son arrêté d'application. - Maitriser ce qu'est un CPOM et sa différence par rapport à la procédure budgétaire annuelle - Identifier les différentes étapes de préparation et de négociation d'un CPOM - Être en capacité d'élaborer un auto-diagnostic prospectif permettant d'être armé pour la négociation - Cerner les trames de CPOM et propositions de contenu actuellement négociées entre les	Administrateurs, directeurs, cadres des établissements gérant des CHRS adhérant à la FAS Occitanie	2 jours-14h Prochaine session : les 11 et 12 octobre 2021 à Carcassonne	M. VINSONNEAU, cabinet LEO JEGARD & ASSOCIE	*Adhérents uniquement : 632 euros (316 euros/jour)*

	autorités et lesgestionnaires et être armé pour la négociation à venir. - Connaitre les objectifs et indicateurs obligatoire du CPOM et mieux appréhender leurs enjeux et incidences - Mieux appréhender les possibilités et impacts budgétaires dans le cadre du CPOM - Savoir construire une fiche action d'un CPOM				

IAE / EMPLOI

	OBJECTIFS	PUBLIC	Durée / Date / Lieu	Intervenants	Coût
Innover dans vos accompagnements avec de nouveaux outils ***Fiche détaillée p.21***	- Reconsidérer et utiliser la notion de « cadre de référence » ; - Reconsidérer et utiliser la notion de « sens » ; - Utiliser le modèle CVBLP (Croyances, Valeurs, Besoins, Limites, Parasites) - Exploiter les « ressources » pour agir positivement sur l'estime de soi des personnes accompagnées ; - Utiliser la démarche Appréciative Inquiry - Utiliser de nouveaux outils qui pourront être mis en application immédiate dans les accompagnements.	Les conseiller.ère.s en insertion professionnelle, Conseiller.ère.s à l'emploi, et toute personne en position d'accompagnement professionnel	2 +1 jour-21h Prochaine session : 27 et 28 mai et 25 juin 2021 à Narbonne	Véronique VIGREUX, Formatrice consultante et directrice d'un ACI	*Adhérents : 170 euros TTC par jour soit 510 euros TTC le module* *Non adhérents : 250 euros TTC par jour soit 750 euros TTC le module*
Principes de bases de la médiation Active NOUVEAU ***Fiche détaillée p.22***	- Interroger sa posture professionnelle ; - Connaitre les principes et leviers de la médiation active ; - Savoir intégrer et adapter ces principes aux outils utilisés ; - Accroitre les opportunités de mise en situation professionnelle en entreprise des salarié.e.s en insertion ; - Développer la qualité et la quantité des coopérations avec les employeurs et les salariés sur la médiation active ; - Participer à la création d'une culture partagée favorisant les changements de représentations	Les conseiller-ère en insertion professionnelles Conseiller-ère emploi/chargé-e-s d'insertion et les encadrant.e.s techniques en SIAE et/ou avec la direction idéalement en binôme/trinôme Coordinateur-trice et chargé-e de relation entreprises/partenaires	2 +1 jour-21h Prochaine session : 3 et 4 juin, 2 juillet 2021 Toulouse	Laetitia BICHERON, chargée de mission Emploi et formatrice dans le cadre du programme SEVE EMPLOI	*Adhérents : 200 euros par jour et par personne soit 600 euros TTC les trois jours* *Non adhérents : 250 euros par jour et par personne soit 750 euros TTC les trois jours.*

Accompagner les personnes en recherche d'emploi à l'usage du numérique ***Fiche détaillée p.23***	- Appréhender les questions de posture, d'éthique et de confidentialité dans l'utilisation du numérique - Appréhender les enjeux du numérique liés à la recherche d'emploi - Identifier des outils et adapter une pédagogie dans sa pratique d'accompagnement professionnel	Tout professionnel accompagnant des secteurs AHI ou IAE, souhaitant développer ses compétences en accompagnement des personnes en recherche d'emploi à l'usage du numérique.	2 jours + 2 demi-journées-21h Prochaine session : 15 et 16 novembre en présentiel à Labège et les matinées des 25 novembre et 02 décembre 2021 à distance	ADPEI	*Adhérents : 170 euros TTC par jour soit 510 euros TTC le module* *Non adhérents : 250 euros TTC par jour soit 750 euros TTC le module*
Appui juridique des Associations intermédiaires ***Fiche détaillée p.24***	- Connaitre le droit du travail applicable aux associations intermédiaires faisant de la mise à disposition - Identifier les responsabilités en cas de dommages ou d'accidents pendant les mises à disposition - Prendre conscience de la nécessité de la formalisation des actions de suivi et d'accompagnement - Maitriser les règles du CDD - Connaitre les différents types de contrat de travail - Identifier les zones de risque juridique et de contentieux - Anticiper les problématiques de fin de contrat et de sortie du parcours d'insertion - Adapter vos pratiques professionnelles à partir de l'analyse des documents de votre association	Direction et responsable financier, RH des associations intermédiaires	2 jours-14h Prochaine session : 06 et 07 décembre 2021 en présentiel à Montpellier	Maître Vanessa SOMMIER du cabinet PRAGMATIS AVOCATS	*Associations intermédiaires adhérentes : 700 euros TTC* *Associations intermédiaires non adhérentes : 850 euros TTC*

Autres actions de la FAS Occitanie

En lien avec nos partenaires financeurs, nous déployons des actions permettant aux adhérents de la FAS de bénéficier d'actions gratuites. Celles-ci sont pris en charge sur le volet pédagogique.
Reste à votre charge les frais financiers liés aux transports, hébergements, restauration.

Ces actions ne peuvent bénéficier de notre numéro d'OF et donc du remboursement éventuel par votre OPCO.

Vie associative					
	OBJECTIFS	PUBLIC	Durée / Date / Lieu	Intervenants	Coût
Rôles et fonctions des administrateurs et membres du bureau au sein d'une association	- Aider à une meilleure maîtrise des responsabilités associatives afférentes à la fonction de responsable associatif - Favoriser le fonctionnement pérenne de l'association dans un contexte de fortes contraintes administratives, politiques et budgétaires	Les administrateurs bénévoles des associations adhérentes et/ou partenaires de la Fédération.	Décembre 2021	Administrateurs de la FAS Occitanie	*Action financée avec le Soutien du FDVA*
Le secteur de la lutte contre les exclusions : comprendre les dispositifs	- Appréhender les différents champs d'intervention des associations adhérentes de la FNARS et les dispositifs nationaux de référence - Connaître les différents publics, acteurs et financeurs de chaque dispositif - Se repérer dans la complexité des dispositions législatives et réglementaire	Les administrateurs de nos associations adhérentes et principalement les bénévoles qui ne sont pas issus du secteur de la lutte contre les exclusions.	9 Décembre 2021-7h	Lise Combes, Déléguée régionale adjointe de la Fédération	*Action financée avec le Soutien du FDVA*

La participation des personnes accompagnées					
	OBJECTIFS	**PUBLIC**	**Durée /**		
La participation des personnes accueillies / accompagnées, cela s'apprend	- Acquérir et/ou enrichir ses connaissances et compétences sur la participation des personnes accueillies / accompagnées - Mieux comprendre les enjeux de la participation pour permettre aux personnes de participer de manière active et positive - Acquérir des repères méthodologiques pour l'élaboration et la conduite de démarches participatives - Développer des outils et méthodes d'animation créatives pour favoriser l'implication et l'expression des personnes	Les personnes accueillies ou accompagnées par les structures sociales ou associations, désireuses de s'investir activement dans les instances de participation. Les bénévoles et professionnels des associations qui souhaitent s'engager au côté et avec les personnes dans ce processus participatif.	2 jours 7 et 8 Octobre 2021 Narbonne 14h	Virginie Matteoni, Chargée de mission participation au sein de la Fédération	*Action financée avec le Soutien du FDVA*

SANTE					
	OBJECTIFS	**PUBLIC**	**Durée / Date / Lieu**	**Intervenants**	**Coût**
Accompagner des personnes avec des problématiques d'addictions	MODULE 1 APPROCHE GENERALISTE DES CONDUITES ADDICTIVES - Acquérir des connaissances sur les produits psychoactifs, la législation sur les stupéfiants - Travailler sur les représentations autour des usages - Définir une typologie des risques - Prendre en compte le plus en amont les causes et les conséquences de ces conduites - Aborder le concept de RdRD (Réduction des Risques et des Dommages) - MODULE 2 PREVENIR, REPERER, ORIENTER, REDUIRE LES RISQUES **OBJECTIFS** - Renforcer les postures professionnelles - Savoir repérer les conduites à risque - Utiliser les méthodes et outils d'accompagnement sur le terrain - Définir les critères d'un « environnement facilitant » et créer les conditions d'une prise en charge	Les professionnels et bénévoles des secteurs de l'AHI et de l'IAE adhérents de la F.A.S Occitanie	Module 1 : Approche généraliste des conduites addictives 27 et 28 Mai Module 2 : Prévenir, repérer, orienter, réduire les risques → En situation d'hébergement 10/06/2021 → En environnement de travail 11/06/2021 21h	Multiples intervenants des secteurs du soin en addictologie, de l'AHI et de l'IAE	*Action financée par l'ARS* *Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participants.*

CHRS et SIAE face à la pathologie mentale-	- Apporter des contenus théoriques sur la santé mentale et plus spécifiquement sur la psychose « ordinaire » et « mélancolique » et sur les fonctions du délire - Définir les problématiques de santé mentale rencontrées par la population précaire	Professionnels et bénévoles des secteurs de l'AHI et de l'IAE adhérents de la F.A.S Occitanie	2 jours (à définir) 14h	Leila El Allaly, Psychologue Clinicienne au sein de l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité du Centre Médico-Psychologique de l'Ariège	*Action financée par l'ARS* *Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participants.*
NOUVEAU **LHSS_LAM_ACT "Construire un parcours en santé avec des personnes en situations de précarité"**	- Rappeler ou approfondir les connaissances sur les inégalités sociales de santé - Apporter des éléments complémentaires de compréhension du rapport aux soins et aux soignants des personnes en situations de précarité - Présenter et discuter des démarches de prévention et d'Education Thérapeutique du Patient avec des personnes en situations de précarité - Appréhender la diversité des intervenants sociaux et médico-sociaux pour construire un accompagnement global	Les médecins et infirmiers de LHSS, ACT et LAM de la région Occitanie	3 jours à Carcassonne ou Narbonne 21h	Les intervenants sont issus d'organisations variées : structures de recherche et d'observation sur la santé, dispositifs de médiation santé et de soin, collectifs de personnes accompagnées et fédérations d'acteurs de structures sociales, médico-sociales et sanitaires.	*Action financée par l'ARS* *Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participants.*

Fiches détaillées des formations 2021

Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie

Logement d'abord : favoriser l'accès et le maintien dans le logement dans une logique d'aller vers et d'empowerment	
Contexte	Le contexte institutionnel et le mouvement de réformes en cours au sein du secteur de l'hébergement et de l'accès au logement (réforme de la tarification CHRS, plan quinquennal logement d'abord…) réinterrogent les pratiques d'accompagnement social des structures d'hébergement et services d'insertion dans le logement. La diversification et la transformation de l'offre d'hébergement et d'accès au logement amènent les professionnels à se questionner et à faire évoluer leurs postures, pratiques et outils d'accompagnement.
Objectifs/Compétences visées	• Connaître et comprendre l'évolution récente des politiques publiques d'hébergement et d'accès au logement ; • Identifier les changements de posture professionnelle qui en découlent ; • Identifier les dispositifs et les outils mobilisables par les travailleurs sociaux dans le cadre de l'accompagnement dans le logement ; • Repérer les synergies appelées à se mettre en œuvre entre les bailleurs sociaux et d'autres professionnels du social et de la santé ; • Appréhender les innovations sociales liées aux principes du logement d'abord.
Contenu	Cadrage des principes du Logement d'abord et approche juridique hébergement / logement La démarche d'accompagnement dans le logement Accompagnement global et approche pluridisciplinaire dans le logement
Méthode et moyens pédagogiques	• Support de formation projeté - PPT • Apport théorique et juridique • Partage d'expériences et échanges sur des situations réelles • Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
Modalités et méthodes d'évaluatio	• Evaluation en amont des attentes avec auto évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation de acquis grâce à des quizz en cours de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto évaluation sur les objectifs à 2 mois
Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Les travailleurs sociaux et cadres de direction des établissements d'hébergement et CHRS, notamment collectifs, du secteur social de la région Occitanie.
Intervenant	• ADIL (selon territoire) • Service « Totem » – Association Relais Ozanam (Grenoble) • Service un Chez-Soi d'Abord
Durée/Dates	2 journées, dates non définies- 14h-
Coût	Sur devis
Contact	Virginie MATTÉONI - 05 34 31 40 29 - 07 61 80 99 37 virginie.matteoni@federationsolidarite.org La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.siege@federationsolidarite.org

La loi DALO et sa mise en œuvre	
Contexte	La loi DALO a été votée il y a plus de 10 ans, mais sa mise en œuvre n'est pas sans poser de difficultés. Afin de permettre aux associations d'accompagner au mieux les personnes souhaitant faire valoir ce droit, il s'agit de les former à la fois au contenu de la loi, aux interprétations des critères conforme à celle-ci, et aux recours possibles en cas de non-respect du droit.
Objectifs/Compétences visées	• Comprendre l'esprit, les principes contenus dans la loi DALO et dans la jurisprudence • Connaître le fonctionnement des commissions de médiation DALO • Connaître les voies de recours aux différents stades de la procédure • Mieux identifier et orienter les demandeurs pouvant bénéficier du Droit au logement ou à l'hébergement opposable • Distinguer ce qui relève de la loi et ce qui relève de la mauvaise pratique sur le territoire concerné • Mieux accompagner les demandeurs dans leurs démarches pour la mise en œuvre de leur droit au logement et l'hébergement

Contenu	• Genèse et principes de la loi DALO
	• Les critères généraux pour le DALO et le DAHO
	• Les situations visées par la loi pour être reconnu prioritaire au titre du DALO
	• L'examen des recours amiables par la Commission de médiation (composition, statut, fonctionnement et pouvoirs de la COMED)
	• Que faire en cas de décision de rejet de la commission de médiation ?
	  ↳ Le recours gracieux
	  ↳ Le recours en excès de pouvoir
	• Que faire une fois reconnu prioritaire ?
	• Les voies de recours pour obtenir la mise en œuvre du DALO / DAHO
	  ↳ Le recours indemnitaire
	  ↳ Le recours injonction

Méthode et moyens pédagogiques	• Apport règlementaire et juridique • Partage d'expériences et échanges sur des situations réelles • Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
Modalités et méthodes d'évaluation	• Evaluation en amont des attentes avec auto évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation de acquis grâce à des quizz en cours de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto évaluation sur les objectifs à 2 mois
Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Intervenants associatifs (travailleurs sociaux, bénévoles...) des structures de l'Accueil-Hébergement-Insertion (veille sociale, hébergement, logement adapté)
Intervenant	Diane FORIN, Déléguée de l'association DALO
Durée/Dates	1 journée, prochaine session le 12 avril 2021 à distance 7h
Coût	• Adhérents : 120 euros par personne • Non adhérents : 160 euros par personne
Contact	Virginie MATTÉONI - 05 34 31 40 29 - 07 61 80 99 37 virginie.matteoni@federationsolidarite.org La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.siege@federationsolidarite.org

Demande d'asile et droit des étrangers	
Contexte	Dans un contexte juridique en mouvance permanente, la réforme du droit d'asile vient redéfinir en profondeur la procédure et le modèle d'accueil des demandeurs d'asile. Les associations et les travailleurs sociaux sont en première ligne et vont être concernés par cette réforme qui fera évoluer leurs missions à l'égard des migrants. Ils ont par ailleurs besoin d'être outillés pour accompagner les personnes qui, ayant été déboutées de leur demande d'asile, entreprennent les démarches administratives pour demander une admission au séjour.
Objectifs/Compétences visées	• Connaître la nouvelle règlementation dans le cadre de l'accompagnement des demandeurs d'asile • Connaître les différentes modalités d'admission au séjour et les démarches d'accompagnement possibles
Contenu	• Le premier accueil des demandeurs d'asile • La domiciliation • Les différents types de procédures • L'examen de la demande d'asile : examen prioritaire, présence du tiers • Accélération des procédures d'expulsion des personnes « en présence indues » des lieux d'hébergement (CADA et HUDA) • L'orientation directive des demandeurs d'asile (et les conséquences en cas de refus) • L'allocation pour demandeur d'asile • Droit du travail des demandeurs d'asile • Les nouvelles situations d'accès à la protection et le contenu de la protection • Modalités d'admission au séjour (différents titres de séjour / plein droit / pouvoir discrétionnaire) • Conditions de présentation de la demande (présentation / enregistrement / instruction) • Liens entre demande d'admission au séjour et droits sociaux • Obligation à quitter le territoire avec délai / sans délai • Que faire en cas de réponse négative / procédure contentieuse ? • Placement en centre de rétention administratif et assignation à résidence
Méthode et moyens pédagogiques	• Apport théorique et juridique • Partage d'expériences et de pratiques • Exemples de cas et de jurisprudence • Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
Modalités et méthodes d'évaluation	• Evaluation en amont des attentes avec auto évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation de acquis grâce à des quizz en cours de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto évaluation sur les objectifs à 2 mois

Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Les travailleurs sociaux, bénévoles, responsables, directeurs de lieux d'accueil et d'hébergement susceptibles de recevoir des personnes de nationalité étrangère.
Intervenant	Maître Julien BREL, avocat
Durée/Dates	2 journées, dates non définies-14h
Coût	Sur devis
Contact	Lise COMBES – 04 34 35 66 04 – 06 27 95 06 08 – lise.combes@federationsolidarite.org La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.siege@federationsolidarite.org

Clinique et accompagnement de la migration

Contexte	Les professionnels du secteur social sont des interlocuteurs essentiels pour les personnes migrantes qui viennent chercher en France des soutiens dans leur démarche de migration. Cette migration, tant par ses motifs que par son processus peut impliquer des bouleversements variés chez les personnes qui la vivent et leur entourage : traumatismes physiques et/ou psychiques, ruptures et/ou recompositions de l'environnement social et/ou familial, remaniements identitaires …
Objectifs/Compétences visées	Cette formation spécifique propose aux accompagnants : • de discuter des notions utiles à leur compréhension des personnes migrantes qu'ils accompagnent et à leur positionnement (migration, exil, culture, traumatisme …) ; • d'interroger le rôle de la culture dans le rapport à soi, à l'autre et à l'environnement ; • d'apporter des éléments de clinique relatifs aux répercussions potentielles de la migration sur les dimensions physique et psychosociales, dans différentes périodes de la vie des personnes (enfance, adolescence, parentalité) ; • de donner des méthodes aux accompagnants pour réfléchir et construire collectivement leurs accompagnements des personnes sur les plans corporels et psychosociaux.
Contenu	**L'approche interculturelle** Clarification des concepts de culture et d'identité culturelle - Culture, rapport au corps, au soi, à l'Autre et au Monde - Limites ou obstacles à l'interculturalité - Quelle place de la culture dans la rencontre avec autrui ? **Cliniques de la migration, de l'exil et de l'asile** Les différents types de migration - L'exil dans ses dimensions épistémologique, idéologique, politique - Vécus de l'exil et de la demande d'asile - La notion de traumatisme – **Migration et temps de vie** Périnatalité et migration - Parentalité et migration - Développement des enfants et des adolescents de familles migrantes **Construction collective des pratiques d'accompagnement** Dispositifs et outils pour faire place à la diversité culturelle - La place de l'interprète - Pour une clinique transculturelle - Place du corps dans la pratique - Effets des traumatismes sur l'accompagnement et l'institution - Instances de régulation des pratiques
Méthode et moyens pédagogiques	• Apports théoriques • Etudes de cas à partir d'expériences de la formatrice et des participants • Discussion avec supports vidéo • Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
Modalités et méthodes d'évaluation	• Evaluation en amont des attentes avec auto évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation de acquis grâce à des quizz en cours de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto évaluation sur les objectifs à 2 mois

Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Professionnels participants à l'accompagnement de personnes migrantes **adhérentes à l'OPCO Santé (UNIFAF).**
Intervenant	**Leila EL ALLALY, Psychologue Clinicienne au sein de l'Equipe Mobile**
Durée/Dates	3 journées-21h
Coût	Action collective unifaf. En intra sur devis.
Contact	Lise COMBES – 04 34 35 66 04 – 06 27 95 06 08 – lise.combes@federationsolidarite.org La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.siege@federationsolidarite.org

Repères juridiques accompagnement des mineurs non accompagnés	
Contexte	Depuis mars 2016, le terme « mineur non accompagné » (MNA) est venu remplacer officiellement celui de « mineur isolé étranger » (MIE). Il n'existe pas de statut juridique propre aux MIE. Ces derniers se trouvent donc à un croisement, relevant à la fois du droit des étrangers et, au titre de l'enfance en danger, du dispositif français de protection de l'enfance, qui ne pose aucune condition de nationalité. Cette dualité imprègne l'ensemble des enjeux liés à la problématique des MNA. Pourtant, le statut d'enfant devrait prévaloir, conformément aux engagements de la France, au titre de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.
Objectifs/Compétences visées	Cette formation spécifique propose aux accompagnants de disposer de repères juridiques pour accompagner au mieux les MNA
Contenu	**Conditions de prise en charge des mineurs non accompagnés** • Détermination de la minorité • L'état civil • Recours contre les classements sans suite **L'accompagnement dans le cadre de la protection de l'enfance :** • Droit commun de l'aide sociale à l'enfance • Dispositions spécifiques aux MNA **La demande de certificat de nationalité française** **La demande d'asile :** • Conditions d'octroi des protections internationales • Procédure de demande d'asile • Que faire en cas de refus **La demande d'admission au séjour :** • Conditions de délivrance des titres de séjours • Conditions de renouvellement **Les recours contre les décisions défavorables** • OQTF • Recours TA et CAA • Conditions de mises à exécution des OQTF
Méthodes et moyens pédagogiques	• Apport théorique et juridique • Partage d'expériences et de pratiques • Exemples de cas et de jurisprudence • Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
Modalités et méthodes d'évaluation	• Evaluation en amont des attentes avec auto évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation de acquis grâce à des quizz en cours de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto évaluation sur les objectifs à 2 mois

Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Cette formation est proposée aux professionnels participants à l'accompagnement des mineurs non accompagnés - 10 à 15 stagiaires
Intervenant	Maître Julien BREL, Avocat
Durée/Dates	2 journées-14h
Coût	Sur devis
Contact	Lise COMBES – 04 34 35 66 04 – 06 27 95 06 08 – lise.combes@federationsolidarite.org La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.siege@federationsolidarite.org

Les nouveaux contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des CHRS (CPOM)	
Contexte	La loi « ELAN » du 23 novembre 2018 a rendu obligatoire la conclusion de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) entre les gestionnaires de CHRS et les services de l'Etat d'ici le 1er janvier 2023, venant ainsi modifier leurs relations budgétaires, dans un contexte de restructuration du secteur AHI. Il est donc important que les gestionnaires de CHRS puissent appréhender les enjeux liés à ce nouveau mode de contractualisation et soient armées pour mener leur négociation dans les meilleures conditions possibles
Objectifs/Compétences visées	• Connaitre l'environnement du CPOM • S'approprier les enjeux et les règles liés à la conclusion des CPOM nouvelle génération issus de la loi ELAN du 23novembre 2018 et de son arrêté d'application. • Maitriser ce qu'est un CPOM et sa différence par rapport à la procédure budgétaire annuelle • Identifier les différentes étapes de préparation et de négociation d'un CPOM • Être en capacité d'élaborer un auto-diagnostic prospectif permettant d'être armé pour la négociation • Cerner les trames de CPOM et propositions de contenu actuellement négociées entre les autorités et les gestionnaires et être armé pour la négociation à venir. • Connaitre les objectifs et indicateurs obligatoire du CPOM et mieux appréhender leurs enjeux et incidences • Mieux appréhender les possibilités et impacts budgétaires dans le cadre du CPOM • Savoir construire une fiche action d'un CPOM
Contenu	Journée 1 : Le contexte dans lequel intervient la négociation des CPOM Présentation de ce qu'est un CPOM et des règles applicables à ces contrats et différence par apport à la procédure budgétaire annuelle. Les changements de posture que cela induit Les prérequis à la négociation de tout CPOM Les premières étapes de la négociation d'un CPOM L'identification des objets possibles de contractualisation à partir d'apports théoriques et cas pratiques La négociation d contenu du CPOM Journée 2 : Le contenu obligatoire du CPOM La mise en œuvre du CPOM, les incidences sur la procédure de tarification et la valeur juridique du CPOM. Les incidences en termes de management interne au gestionnaire La trame nationale du CPOM CHRS : les points de vigilance, les pièges à éviter, les ajouts à tenter de négocier. Les fiches action du CPOM : contenu, indicateurs, incidences sur les ressources allouées Les points clés de suivi et d'évaluation du contrat
Méthode et moyens pédagogiques	• Support de formation projeté - PPT • Cas pratiques • Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
Modalités et méthodes d'évaluatio	• Evaluation en amont des attentes avec auto évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation de acquis grâce à des quizz en cours de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto évaluation sur les objectifs à 2 mois

Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Administrateurs, directeurs, cadres des établissements gérant des CHRS adhérant à la FAS Occitanie – 7 à 13 stagiaires
Intervenant	Arnaud VINSONNEAU, cabinet LEO JEGARD & ASSOCIE
Durée/Dates	2 journées, prochaine session les 11 et 12 octobre 2021-14h
Coût	Adhérents uniquement : 316 euros/ jour, soit 632 euros au total
Contact	Virginie MATTÉONI - 05 34 31 40 29 - 07 61 80 99 37 virginie.matteoni@federationsolidarite.org La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.siege@federationsolidarite.org

Innover dans vos accompagnements avec de nouveaux outils	
Contexte	Dans un contexte économique et social de plus en plus tendu, les difficultés d'accès ou de retour à l'emploi s'intensifient. Les freins sont de plus en plus nombreux et impactent l'estime de soi des demandeurs d'emploi et notamment des salariés relevant de l'insertion par l'activité économique. Par répercussion, les conseillers en insertion professionnelle rencontrent de plus en plus de problématiques dans leurs accompagnements qui sont liées à la personne en elle-même parce que son estime de soi est atteinte profondément. La formation proposée permettra de donner les moyens aux stagiaires de lever des freins et d'activer des leviers motivationnels tout en favorisant l'estime de soi des accompagnés.
Objectifs/Compétences visées	• Reconsidérer et utiliser la notion de « cadre de référence » ; • Reconsidérer et utiliser la notion de « sens » ; • Utiliser le modèle CVBLP (Croyances, Valeurs, Besoins, Limites, Parasites) et ses outils ; • Exploiter les « ressources » pour agir positivement sur l'estime de soi des personnes accompagnées ; • Utiliser la démarche Appréciative Inquiry ; • Utiliser de nouveaux outils qu'il pourra mettre en application immédiate dans ses accompagnements.
Contenu	• Le cadre de référence : présentation du cadre de référence, parlons-nous le même langage ? • La notion de "Sens" : quelle importance ? Et comment l'utiliser au profit des parcours ? • Le modèle CVBLP(E) : Croyances, Valeurs, Besoins, Limites, Parasites, Émotion ; • Comment trouver le juste équilibre ? • Les outils du modèle CVBLP(E) : quelle utilité, quelle utilisation ? • La démarche Appréciative Inquiry : une solution pour valoriser la globalité de la personne ? • Présentation de l'outil historique, objectifs ; principe, utilisation ; • Les quatre phases de l'outil ; • Les conditions d'utilisation ; • Travail de l'outil en atelier. • Échanges et partages d'expériences sur l'utilisation des outils ; • Retour sur les notions abordées et leur utilisation dans la pratique professionnelle.
Méthode et moyens pédagogiques	• Documents supports de formation projetés. • Exposés théoriques • Etude de cas concrets • Mise à disposition en ligne de documents supports après la formation.
Modalités et méthodes d'évaluation	• Evaluation en amont des attentes avec auto évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation de acquis grâce à des quizz en cours de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto évaluation sur les objectifs à 2 mois

Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Conseiller en orientation professionnelle, accompagnateur socio professionnel
Intervenant	Véronique VIGREUX
Durée/Dates	2 journées + 1 journée, prochaine session les 27, 28 mai et le 25 juin 2021-21h
Coût	Adhérents : 170 euros TTC par jour soit 510 euros TTC le module Non adhérents : 250 euros TTC par jour soit 750 euros TTC le module
Contact	Laetitia BICHERON - 05 34 31 40 29 – 06 11 17 17 82 laetitia.bicheron@federationsolidarite.org La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.siege@federationsolidarite.org

Principes de bases de la médiation Active	
Contexte	Il s'agira d'aborder les fondamentaux de la médiation active et les mises en situations professionnelles mais aussi de travailler et outiller les SIAE sur la prospection et négociation avec les entreprises pour favoriser l'accès à l'emploi durable pour toutes et pour tous.
Objectifs/Compétences visées	• Interroger sa posture professionnelle ; • Connaitre les principes et leviers clés relatifs à la médiation active ; • Savoir intégrer et adapter ces principes aux outils utilisés ; • Accroitre les opportunités de mise en situation professionnelle et de mise en relation des entreprises et des salarié.e.s en insertion ; • Développer la qualité et la quantité des coopérations avec les employeurs et les salariés sur la médiation active ; • Participer à la création d'une culture partagée favorisant les changements de représentations.
Contenu	• Echanges et atouts des participant.e.s pour la mise en place d'une stratégie de médiation active • Ce qui se joue sur la médiation active • Les objectifs et stratégies majeurs de la médiation active • Développer et exploiter les mises en situations professionnelles et les mises en relation : réactivité, quantité, qualité… • Les rôles de chacun.e dans les mises en situation et mises en relation : CIP, ET, Employeur, Salarié.e • Les tensions, questions qui émergent pour mettre en œuvre la médiation active • S'appuyer sur et valoriser l'existant • Développer un réseau d'entreprises pour l'emploi • Prospection et négociation avec les entreprises • Mettre en valeur les atouts et compétences des salariés • Préparer et organiser les rencontres et les immersions • Elaboration de Plans d'action par les participants pour les actions en intersession • Points sur les avancées et les questions de l'intersession • Les temps dédiés à la médiation active • Multiplier et diversifier les MER/MES • Le suivi dans l'emploi • La place des salarié.e.s dans les processus de décision • Médiation active et freins périphériques • Bilan des avancées de la formation
Méthode et moyens pédagog	• Documents supports de formation projetés. • Exposés théoriques • Etude de cas concrets • Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
Modalités et méthodes d'évaluatio	• Evaluation en amont des attentes avec auto évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation de acquis grâce à des quizz en cours de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto évaluation sur les objectifs à 2 mois

Prérequis	Pas de prérequis
Participants	• Conseiller-ère en insertion professionnelles • Conseiller-ère emploi/chargé-e-s d'insertion et les encadrant.e.s techniques en SIAE et/ou avec la direction idéalement en binôme/trinôme • Coordinateur-trice et chargé-e de relation entreprises/partenaires
Intervenant	Laetitia BICHERON, chargée de mission et formatrice
Durée/Dates	2 journées + 1 journée, prochaine session les 27, 28 mai et le 25 juin 2021 -21h
Coût	Adhérents : 200 euros TTC par jour soit 600 euros TTC la totalité de la formation Non adhérents : 250 euros TTC par jour soit 750 euros TTC la totalité de la formation
Contact	Laetitia BICHERON - 05 34 31 40 29 – 06 11 17 17 82 laetitia.bicheron@federationsolidarite.org La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.siege@federationsolidarite.org

MAJ 03 10 21

Accompagner les personnes en recherche d'emploi à l'usage du numérique

Contexte	Apporter aux professionnels accompagnants les compétences et outils nécessaires à l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi dans leur usage du numérique.
Objectifs/Compétences visées	• Appréhender les questions de posture, d'éthique et de confidentialité dans l'utilisation du numérique • Appréhender les enjeux du numérique liés à la recherche d'emploi • Identifier des outils et adapter une pédagogie dans sa pratique d'accompagnement professionnel
Contenu	**Les enjeux de l'inclusion numérique :** • Chiffres clés et conséquences de la dématérialisation • Illectronisme : la double peine **Les postures de l'accompagnement :** • Les différentes postures du professionnel : « Faire à la place », « Faire avec », « Apprendre à faire » • Les méthodes pour accompagner vers le numérique un public en fragilité (méthodes Zoom et S'Organisera) • Les effets positifs des accompagnements en collectif **Éthique de l'accompagnateur dans les démarches numériques :** • Confidentialité : enjeux, outils et perspectives • Maitriser son identité numérique et protéger ses données • La RGPD : B.A.BA **Organiser l'accompagnement :** • Diagnostic : Outils et méthode pour identifier les niveaux d'usage/mésusages du numérique • Accompagnement : réponses individuelles et collectives • Assurer un suivi : intégrer le numérique dans l'accompagnement au quotidien **Identification :** • Identifier les relais sur son territoire : - Un médiateur numérique, c'est quoi ? • Identifier les infrastructures de son territoire – Comment repérer les acteurs existants ? **Pourquoi internet est-il un allié indispensable dans la recherche d'emploi ?** **Les préalables à la recherche d'emploi : connaitre le marché du travail, et apprendre à se situer :** • Outils de diagnostic du marché du travail • S'informer sur les métiers (emploi store, Orientation sud) • Outil de diagnostic de ses forces et faiblesses professionnelles (bob emploi, …) **Connaitre les sites internet de recherche d'emploi et savoir les utiliser avec efficience :** • Les sites généralistes (Pôle emploi, indeed, le bon coin…) : avantages et limites • Les sites ciblés sur un secteur particulier (la bonne boite, les pages jaunes, …) : avantages et limites • Le site Pôle-emploi.fr, un allié indispensable • Focus sur le profil de compétence : repérer les annonces frauduleuses **Savoir candidater :** • Les outils (CV, lettre de motivation, MEMO) • Les bonnes pratiques (le choix du type de candidature, savoir adapter son CV, etc.)
Méthode et moyens pédago.	• Documents supports de formation projetés. • Exposés théoriques • Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
Modalités et méthodes d'évaluation	• Evaluation en amont des attentes avec auto évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation de acquis grâce à des quizz en cours de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto évaluation sur les objectifs à 2 mois

Prérequis	Pas de prérequis
Participants	La formation s'adresse à tout professionnel accompagnant des secteurs AHI ou IAE, souhaitant développer ses compétences en accompagnement des personnes en recherche d'emploi à l'usage du numérique.
Intervenant	ADPEI
Durée/Dates	2 journées + 1 journée, prochaine session les 15 et 16 novembre en présentiel et les matinées des 25 novembre et 02 décembre 2021 à distance-21h
Coût	Adhérents : 170 euros TTC par jour soit 510 euros TTC la totalité de la formation Non adhérents : 250 euros TTC par jour soit 750 euros TTC la totalité de la formation
Contact et inscription	Lise COMBES – 04 34 35 66 04 – 06 27 95 06 08 – lise.combes@federationsolidarite.org Pour vous inscrire, cliquez sur ce lien : https://app.digiforma.com/guest/3148091207/training_sessions/375136/register La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.siege@federationsolidarite.org

MAJ 03 10 21

Appui juridique des Associations intermédiaires

Contexte	Les AI (Associations intermédiaires) ont besoin d'un appui pour mieux maîtriser leur cadre juridique et, particulièrement, les dispositions du droit du travail régissant leur relation avec les salariés en insertion. En effet, nous avons souvent échangé sur le cadre juridique pour le moins complexe des AI et le besoin pour nos adhérents d'avoir un appui juridique propre. Cette formation permettre de répondre en partie à ces besoins.
Objectifs/Compétences visées	• Connaitre le droit du travail applicable aux associations intermédiaires faisant de la mise à disposition. • Identifier les responsabilités en cas de dommages ou d'accidents pendant les mises à disposition. • Prendre conscience de la nécessité de la formalisation des actions de suivi et d'accompagnement. • Maitriser les règles du CDD. • Connaitre les différents types de contrat de travail. • Identifier les zones de risque juridique et de contentieux. • Anticiper les problématiques de fin de contrat et de sortie du parcours d'insertion. • Adapter vos pratiques professionnelles à partir de l'analyse des documents de votre association.
Contenu	**Le domaine d'activité des AI** • Textes fondamentaux, définition et objet des AI, • Accueil, suivi et accompagnement socioprofessionnel : le contrat d'engagement, • Conditions de la mise à disposition, • Agrément des personnes en difficulté par Pôle Emploi. **Le contrat de mise à disposition** • Mise à disposition du personnel, • Responsabilités de l'AI et/ou de l'utilisateur en cas de dégâts/malfaçons, • Problématiques de la fourniture de matériel, • Mentions spéciales du contrat de mise à disposition, • Assurances. **Les responsabilités en matière d'hygiène et de sécurité** • Responsabilités réciproques de l'AI et de l'utilisateur, • Obligations en matière de suivi médical du salarié en insertion. **Les différents contrats de travail des salariés en insertion** • Contrat de travail utilisé par les AI, • Régime juridique du CDD d'usage, • CDDI, • Contractualisation de la durée du travail, **Limiter le risque contentieux** • Identification des problématiques juridiques et risques de requalification en CDI, • Possibilités de contractualisation de la relation de travail dans les AI, • Nécessité du suivi et de l'accompagnement du salarié en insertion, • Fin de contrat et sortie des salariés du parcours d'insertion.
Méthode et moyens pédago.	• Documents supports de formation projetés. • Exposés théoriques • Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
Modalités et méthodes d'évaluation	• Evaluation en amont des attentes avec auto évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation • Evaluation de acquis grâce à des quizz en cours de séance • Enquête de satisfaction à chaud et auto évaluation sur les objectifs • Enquête de satisfaction à froid et auto évaluation sur les objectifs à 2 mois

Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Direction et responsable financier, RH des associations intermédiaires
Intervenant	Vanessa SOMMIER du cabinet PRAGMATIS
Durée/Dates	2 journées, prochaine session les 06 et 07 décembre 2021 à Montpellier-14h
Coût	Adhérents : 700 euros TTC pour la totalité de la formation Non adhérents : 850 euros TTC pour la totalité de la formation
Contact	Lise COMBES – 04 34 35 66 04 – 06 27 95 06 08 – lise.combes@federationsolidarite.org Pour vous inscrire, cliquez sur ce lien : https://app.digiforma.com/guest/3148091207/training_sessions/501996/register La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.siege@federationsolidarite.org

Fiches détaillées des autres actions
2021

Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie

Vie associative

Rôles et fonctions des administrateurs et membres du bureau au sein d'une association

CONTEXTE	Besoin des bénévoles en responsabilité dont les motivations sont très variées pour maîtriser leurs responsabilités associatives et besoin des associations afin de favoriser un fonctionnement pérenne.
OBJECTIFS/Compétences visées	▪ Aider à une meilleure maîtrise des responsabilités associatives afférentes à la fonction de responsable associatif ; ▪ Favoriser le fonctionnement pérenne de l'association dans un contexte de fortes contraintes administratives, politiques et budgétaires.
CONTENU	Dans le cadre de ces temps, il s'agira de définir et présenter : ▪ Les principes caractéristiques d'une association ▪ Les statuts comme acte fondateur et fondamental de l'association ▪ Les différentes fonctions, missions, responsabilités et devoirs : Le Conseil d'Administration, Le bureau et ses membres - Le-la Président-e, les Vice-Président-e-s, le-la Secrétaire Général-e, le-la Trésorier-ère ▪ La coexistence des bénévoles et des salarié-es ▪ Le projet associatif ▪ Le budget de l'association
Méthode et moyens pédagogiques	Cette action apportera des éléments théoriques et juridiques et sera également fondée sur un échange d'expérience et de pratique. Les méthodes d'animation utilisées seront participatives, pour s'adapter aux participants.
Modalités et méthodes d'évaluati	En cours de session, des temps de questions/réponses. En fin de d'action une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Pré requis	Pas de pré requis
Public	Cette action est destinée aux administrateurs bénévoles de la fédération, des associations adhérentes et/ou partenaires de la fédération. Minimum : 7 personnes, Maximum 12 personnes.
INTERVENANTS	Intervenant : Administrateurs de la Fédération des acteurs de la solidarité
DUREE / DATES	A définir-7h
COUT	Adhérents : 50 euros TTC Non adhérents : 75 euros TTC
LIEU	A confirmer
CONTACT	L'action s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.siege@federationsolidarite.org Lise Combes - 04 34 35 66 04 - 06 27 95 06 08 lise.combes@federationsolidarite.org
Inscription	Non ouverte

Vie associative

Le secteur de la lutte contre les exclusions : comprendre les dispositifs

CONTEXTE	Sur le champ de la lutte contre les exclusions (hébergement, logement, emploi, santé, citoyenneté) les types de structures comme les dispositifs sont nombreux. Les administrateurs ou bénévoles participent à un certain nombre de réunions institutionnelles dans lesquelles ils représentent leur association et la FAS. Il est important qu'ils connaissent les mesures dans lesquelles leur association est amenée à jouer un rôle.
OBJECTIFS/Compétences visées	▪ Appréhender les différents champs d'intervention des associations adhérentes de la fédération et les dispositifs nationaux de référence ▪ Connaître les différents publics, acteurs et financeurs de chaque dispositif ▪ Se repérer dans la complexité des dispositions législatives et réglementaires
CONTENU	Il s'agira lors d'une journée régionale de proposer aux administrateurs de nos associations un éclairage sur les dispositifs de lutte contre les exclusions en termes de : ▪ Accueil et orientation ▪ Hébergement, logement ▪ Emploi, activité et revenu ▪ Santé ▪ Justice ▪ Asile dans le cadre de l'accompagnement social global
Méthode et moyens pédagog	Apports théoriques en fonction de la connaissance initiale des stagiaires et de leurs besoins exprimés et l'objectif sera aussi de permettre une interactivité entre les participants.
Modalités et méthodes d'évaluation	En cours de session, des temps de questions/réponses. En fin de d'action une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Pré requis	Pas de pré requis
PARTICIPANTS	Les administrateurs de nos associations adhérentes et principalement les bénévoles qui ne sont pas issus du secteur de la lutte contre les exclusions. Minimum : 7 personnes, Maximum 12 personnes.
INTERVENANT	Lise Combes, déléguée régionale adjointe de la Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie
DUREE / DATES	16/11/21 en visio conférence 7h
COUT	Action financée avec le soutien du FDVA
CONTACT	Lise Combes - 04 34 35 66 04 - 06 27 95 06 08 lise.combes@federationsolidarite.org
Inscription	Non ouverte

Participation des personnes accueillies / accompagnées

La participation des personnes, cela s'apprend !

CONTEXTE	Cette action s'inscrit dans le cadre de la mise en place de la participation prévue en interne par les structures sociales et médico-sociales par la loi du 2 janvier 2002 mais aussi dans les instances d'élaboration et de suivi des politiques publiques (commission RSA, SIAO, CNLE, CRHH...).
OBJECTIFS/Compétences visées	Cette action propose aux bénévoles (personnes accueillies/accompagnées, professionnels, administrateurs) ▪ D'acquérir et/ou d'enrichir leurs connaissances et compétences sur la participation des personnes accueillies et/ou accompagnées ▪ De mieux comprendre les enjeux de la participation pour permettre aux personnes de participer de manière active et positive ▪ D'acquérir des repères méthodologiques pour l'élaboration et la conduite de démarches participatives ▪ De développer des outils et méthodes d'animation créatives pour favoriser l'implication et l'expression des personnes
CONTENU	Une action sur deux jours qui abordera : ▪ Les différentes formes et enjeux de la participation ▪ Le cadre règlementaire de la participation des personnes accueillies/accompagnées ▪ Les étapes et leviers pour la mise en œuvre d'une démarche participative ▪ L'animation de groupe et facilitation de l'expression des personnes : o Rôle et postures de l'animateur o Outils et méthodes d'animation de groupe (photos langage, world café...) ▪ Les enjeux du rôle de représentant des personnes accueillies ▪ Pendant la formation, les méthodes d'animation utilisées seront participatives, pour s'adapter aux participants et leur permettre d'être déjà dans un processus participatif.
Méthode et moyens pédagogiques	▪ Support de réunion projeté ▪ Apport théorique et réglementaire ▪ Méthode participative : ◦ Réflexions en groupe / ateliers ◦ Partages de pratiques ▪ Mise à disposition de ressources à la suite de la formation
Modalités et méthodes d'évaluation	En cours de session, des temps de questions/réponses. En fin de d'action une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Pre requis	Pas de pré requis
PARTICIPANTS	Les personnes accueillies ou accompagnées par les structures sociales ou associations, désireuses de s'investir activement dans les instances de participation, mais aussi les bénévoles des associations qui souhaitent s'engager au côté et avec les personnes dans ce processus participatif. Minimum : 7 personnes, Maximum 12 personnes.
INTERVENANT	Virginie Mattéoni, chargée de mission hébergement/logement et participation au sein de la Fédération
DATES/Lieu	2 jours, les 7 et 8 octobre 2021 à Narbonne-14h
COUT	Action financée avec le soutien du FDVA
CONTACT	L'action s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.siege@federationsolidarite.org Virginie Mattéoni - 05 34 31 40 29 - 07 61 80 99 37 virginie.matteoni@federationsolidarite.org
Inscription	Non ouverte

MAJ 03 10 21

SANTE LHSS_LAM_ACT "Construire un parcours en santé avec des personnes en situations de précarité"	
CONTEXTE	Les personnes en situations de précarité que nous rencontrons pour échanger sur la santé soulignent l'importance de la qualité de leur relation avec les professionnels de santé pour s'engager dans un parcours de santé (disponibilité, prise en compte des dimensions psychologique, culturelle et sociale du soin …). Les professionnels de santé avec lesquels nous échangeons aussi régulièrement nous rapportent par ailleurs rencontrer des difficultés spécifiques à l'accompagnement à la santé des personnes en situations de précarité (compréhension du rapport à la santé et aux soins, accompagnement de difficultés de santé spécifiques, construction d'un accompagnement global …). Notre Fédération avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé a donc construit à partir des préoccupations des uns et des autres une action destinée à discuter et à enrichir les pratiques des professionnels de santé travaillant avec des personnes en situations de précarité à la construction de leur parcours en santé.
OBJECTIFS/Compétences visées	▪ Eclairer les connaissances au regard des inégalités sociales de sante et du non-recours aux soins ▪ Apporter des éléments complémentaires de compréhension du rapport aux soins et aux soignants dans le cas de dépendances et de troubles psychiatriques ▪ Penser la participation et le savoir du patient à partir des approches en santé communautaire et en éducation thérapeutique ▪ Echanger sur les obstacles rencontres par les personnes dans les prises en charge et accompagnements en sante ▪ Appréhender la diversité des intervenants sociaux et médico-sociaux pour construire un accompagnement global
CONTENU	Jour 1 : « Inégalités sociales de santé et accompagnement en santé des personnes en situations de précarité » Jour 2 : « Rapports aux soins et aux soignants des personnes en situation de précarité » Jour 3 : « Construire des démarches de prévention, d'ETP et une orientation avec les personnes en situation de précarité »
Méthode et moyens pédagogiques	▪ APPORTS THEORIQUE ▪ DOCUMENTS SUPPORTS DE L'ACTION PROJETES ▪ BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES
Modalités et méthodes d'évaluation	En cours de session, des temps de questions/réponses. En fin de d'action une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.
Pré requis	Pas de pré requis
PUBLICS CIBLES	Médecins et infirmiers de LHSS, ACT et LAM de la région Occitanie
INTERVENANT	▪ INEGALITES SOCIALES DE SANTE, DONNEES GENERALES : Jasmine MARTY, chargée d'études et de projets pédagogiques pour la plateforme Aapriss de l'IFERISS (Toulouse) ▪ DEPENDANCES ET ACCOMPAGNEMENT A LA REDUCTION DES RIQUES ET DES DOMMAGES : Guillaume SUDERIE, Anthropologue, Directeur du CREAI-ORS (Toulouse) ▪ FORMES ET MOTIFS DU NON-RECOURS AUX SOINS, LES DONNEES DE LA RECHERCHE : Héléna REVIL, Chargée de recherche à l'ODENORE (Grenoble) ▪ PLAIDOYERS ET TEMOIGNAGES DE PERSONNES EN SITUATIONS DE PRECARITE SUR LES RAPPORTS AUX SOINS ET AUX SOIGNANTS : Aldo et Sandrine MAGGIORE, Délégués du Conseil Régional des Personnes Accueillies/ Accompagnées d'Occitanie et Collectifs de patients liés à la Case de santé de Toulouse, Centre de Santé Communautaire ▪ PSYCHOSE ET POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL : Leila El ALLALY, Psychologue à l'EMPP 09

	▪ DEVELOPPEMENT D'UNE EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT : Laurent TRIN-DINH, Patient expert intervenant en ETP (Montpellier) ▪ APPROCHE COMMUNAUTAIRE EN SANTE : Fabien MAGUIN, Coordinateur de la Case de santé, Centre de santé communautaire (Toulouse) ▪ CONSTRUCTION D'UNE ORIENTATION SOCIALE : INSTANCES DE COORDINATION ET DISPOSITIFS D'HEBERGEMENT-LOGEMENT : Virginie MATTEONI, Chargée de mission hébergement-logement à la Fédération des Acteurs de Solidarité Occitanie
DUREE / DATES	Formation de 3 jours à Carcassonne ou Narbonne-21h
COUT	Action financée par l'ARS Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participants.
CONTACT	L'action s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.siege@federationsolidarite.org Claire Faure Chargée de mission santé 06.26.91.74.12 I claire.faure@federationsolidarite.org
Inscription	Non ouverte

SANTE
Accompagner des personnes rencontrant des problématiques d'Addictions

CONTEXTE	Les intervenants des secteurs de l'AHI et de l'IAE rencontrent en accompagnement des personnes qui consomment des produits psychoactifs. Il y a donc pour eux nécessité de mieux caractériser ce qu'est une addiction, d'en comprendre les origines, les incidences, de connaître les différentes manières de les accompagner et les acteurs de l'addictologie pour pouvoir construire leurs pratiques d'accompagnement en partenariat. Il y a aussi, pour eux, à réfléchir aux possibilités d'intégrer la réduction des risques et le soin dans le fonctionnement des établissements et, donc, à connaître la réglementation et à réfléchir le règlement intérieur. Une action a donc été montée en partenariat avec la Fédération Addiction pour soutenir les professionnels dans la construction de leurs pratiques.
OBJECTIFS/Compétences visées	**Jour 1 APPROCHE GENERALISTE DES CONDUITES ADDICTIVES** ▪ Acquérir des connaissances sur les produits psychoactifs, la législation sur les stupéfiants ▪ Travailler sur les représentations autour des usages ▪ Définir une typologie des risques ▪ Prendre en compte le plus en amont les causes et les conséquences de ces conduites ▪ Aborder le concept de RdRD (Réduction des Risques et des Dommages) **Jour 2 PREVENIR, REPERER, ORIENTER, REDUIRE LES RISQUES** ▪ Renforcer les postures professionnelles ▪ Savoir repérer les conduites à risque ▪ Utiliser les méthodes et outils d'accompagnement sur le terrain ▪ Définir les critères d'un « environnement facilitant » et créer les conditions d'une prise en charge
CONTENU	**Jour 1 commun AHI / IAE (2 jours)** ▪ USAGES DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES : ANTHROPOLOGIE ET SANTE PUBLIQUE ▪ LES SUBSTANCES PSYCHOACTIVES, QUELS EFFETS, QUELLES FONCTIONS ? LES OUTILS DE L'ACCOMPAGNEMENT MEDICAL ▪ L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-SOCIO-EDUCATIF EN CSAPA

	▪ LA REDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES (RDRD) : HISTOIRE, PRINCIPES, ACCOMPAGNER L'USAGE A MOINDRE RISQUE ▪ LA RDRD ALCOOL **Jour 2 groupe AHI et groupe IAE** ▪ Démarche de prévention : du collectif à l'individuel ▪ Approche communautaire en hébergement collectif et diffus ▪ Addiction en milieu de travail : risques professionnels, sécurité au travail ▪ Repérage des usages et accompagnement des personnes ▪ Comment repérer, évaluer, aborder, orienter ? ▪ La RDR en hébergement collectif, diffus, médicalisé / en environnement de travail ▪ Définir une organisation : l'équipe, l'établissement ▪ Comment préciser le rôle des professionnels dans l'accompagnement des personnes ? ▪ Comment définir les modalités de partage d'informations ? Comment s'assurer du respect des règles re secret médical ? Comment intégrer la prévention et la RDR au projet d'établissement ? ▪ Comment définir un projet d'équipe ? ▪ Travail partenarial ▪ Comment associer les partenaires à cette réflexion ? Quelles modalités de travail partenarial mettre en les acteurs d'addictologie du territoire ? Comment et pourquoi élaborer une convention ?
Méthode et moyens pédagogiques	▪ Interventions orales ▪ Présentations PowerPoint ▪ Retours d'expériences ▪ Supports pédagogiques ▪ Deux ateliers participatifs spécifiques : AHI et IAE ▪ Paroles d'usagers, retours d'expérience
Modalités et méthodes d'évaluati	En cours de session, des temps de questions/réponses. En fin de d'action une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.
Pré requis	Pas de pré requis
PUBLICS CIBLES	Professionnels et bénévoles des secteurs de l'AHI et de l'IAE adhérents de la FAS Occitanie
INTERVENANT	Multiples intervenants des secteurs du soin en addictologie, de l'AHI et de l'IAE
DUREE / DATES	3 jours - A confirmer-21h
COUT	Action financée par l'ARS Occitanie. Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas sont à la charge des structures.
LIEU	A confirmer
CONTACT	L'action s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.siege@federationsolidarite.org Claire Faure Chargée de mission santé 06.26.91.74.12 I claire.faure@federationsolidarite.org
Inscription	Non ouverte

SANTE

ROLE ET POSITION DES ACCOMPAGNANTS DES CENTRES D'HEBERGEMENT / LOGEMENTS ACCOMPAGNES ET DES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE CONFRONTES A LA PATHOLOGIE MENTALE

CONTEXTE	Les professionnels du secteur social sont de plus en plus amenés à gérer des situations complexes auprès d'un public en grande souffrance psychique. Parfois pas ou peu formé à l'accueillir, ils doivent pourtant parfois faire face à la folie, qui interroge la capacité des moyens) disponibles (personnels, d'équipe et institutionnels pour accompagner les personnes (compétences, outils, dispositifs, partenariats, …) alors que dans le même temps se précarisent les moyens (financiers, temporels …) des structures sanitaires et sociales pour remplir leurs missions. De manière à soutenir professionnels et structures du secteur social dans l'accompagnement des personnes cette action propose : - de donner des repères sur les différentes pathologies mentales, de manière à aider les professionnels à mieux comprendre les personnes qu'ils accompagnent, - d'éclairer sur les incidences des différentes pathologies mentales sur la relation d'accompagnement pour les aider à construire leurs pratiques professionnelles, - de les aider à construire leur position professionnelle en suscitant la réflexion sur les différents partenaires potentiels (CMP, EMPP …) et sur les modes de collaboration possibles (création de réseau, intervision, supervision …).
OBJECTIFS/Compétences visées	▪ SOUTENIR PROFESSIONNELS ET STRUCTURES DU SECTEUR SOCIAL DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES : ▪ DONNER DES REPERES SUR LES DIFFERENTES PATHOLOGIES MENTALES, DE MANIERE A AIDER LES PROFESSIONNELS A MIEUX COMPRENDRE LES PERSONNES QU'ILS ACCOMPAGNENT, ▪ ECLAIRER SUR LES INCIDENCES DES DIFFERENTES PATHOLOGIES MENTALES SUR LA RELATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES AIDER A CONSTRUIRE LEURS PRATIQUES PROFESSIONNELLES
Méthode et moyens pédagogiques	▪ ECHANGES COLLECTIFS A PARTIR DE SITUATIONS AMENEES PAR LES PARTICIPANTS ▪ DOCUMENTATION : SYNTHESE DES CONTENUS THEORIQUES AVEC ILLUSTRATION PAR DES VIGNETTES CLINIQUES / BIBLIOGRAPHIE CONSEILLEE / GLOSSAIRE DES ACTEURS / FICHE PRATIQUE DE LA FEDERATION « SANTE MENTALE » / FICHE EXEMPLE DE MODELES DE COLLABORATION SECTEUR SOCIAL - PSYCHIATRIE
Modalités et méthodes d'évaluation	En cours de session, des temps de questions/réponses. En fin de d'action une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Pré requis	Pas de pré requis
PUBLICS CIBLES	Cette formation est proposée aux professionnels de l'accompagnement des sur les secteurs de l'hébergement / logement et de l'Insertion par l'Activité Economique. Le groupe comprendra une douzaine de stagiaires.
INTERVENANT	Leila El Allaly, Psychologue Clinicienne au sein de l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité du Centre Médico-Psychologique de l'Ariège
DUREE / DATES/lieu	2 jours, Carcassonne ou Narbonne-14h
COUT	Action financée par l'ARS Occitanie. Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas sont à la charge des structures.
CONTACT	L'action s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : occitanie.siege@federationsolidarite.org Claire Faure Chargée de mission santé : 06.26.91.74.12 I claire.faure@federationsolidarite.org
Inscription	Non ouverte

L'offre de conseil

L'articulation des compétences de nos différents chargés de missions mais aussi d'intervenants spécialisés, nous permet d'intervenir régulièrement au sein des associations en termes de conseil ou accompagnement.
Nous proposons par exemple :

- Un soutien à l'élaboration de projets associatifs
- Aider à l'élaboration / la construction voire la rédaction des **projets d'établissements, de services, de dispositifs, de plateformes**
- Accompagner les démarches **CPOM** en CHRS
- Accompagner les porteurs de projet dans le cadre de l'IAE
- Accompagner les associations dans leurs outils RH (fiche de poste, recrutement...)

Toutes les thématiques proposées au catalogue sont susceptibles d'être organisées en formation collective au sein de vos établissements. Nous en présentons ici seulement quelques-unes.

APPUI A L'ELABORATION D'UN PROJET D'ETABLISSEMENT

Les projets d'établissement ou de service sont devenus des outils incontournables dans le champ de la lutte contre les exclusions. Encore aujourd'hui, ce secteur étant soumis à des changements profonds (réformes institutionnelles, financières, …), les projets d'établissements ou de service demeurent, dans ce cadre mouvant, le garant des valeurs et de l'action des structures ainsi que de leurs pratiques et fonctionnements. Les projets d'établissement permettent à chacun de s'affirmer dans son environnement et d'anticiper les changements nécessaires.

Objectifs :

- Structurer et donner un cadre à l'élaboration d'un projet d'établissement
- Apporter des éléments théoriques et méthodologiques pour l'élaboration d'un projet d'établissement
- Transmettre les règles de structuration et de rédaction d'un projet d'établissement

Contenu

- Apporter des éléments théoriques et méthodologiques pour l'élaboration d'un projet d'établissement
- Transmettre les règles de structuration et de rédaction d'un projet d'établissement
- Comprendre les différentes étapes du projet d'établissement :
- Les moyens mobilisés : ressources humaines, ressources matérielles, le partenariat,
- Perspectives : objectifs de progrès, scénarios d'évolution, modalités d'évaluation du projet d'établissement…
- Appréhender la place des usagers dans le projet d'établissement
- Connaître la méthodologie et l'organisation de l'écriture du projet de d'établissement : structuration, passage de l'analyse à la synthèse, point sur les documents intermédiaires, rédaction du projet

ACCOMPAGNEMENT AUX OUTILS DE LA LOI 2002-2

Objectifs et contenus à affiner en fonction de votre demande / Tarif : demandez-nous un devis à partir de votre projet précis (durée, nombre de stagiaires, organisation du stage).

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire des outils de la loi 2002-2
- Identifier les particularités de son établissement, de son service
- Adapter la démarche aux caractéristiques de son établissement ou service
- Concevoir le cadrage du projet et définir les modalités de participation
- Piloter et animer la démarche
- Réguler les résistances, accompagner les changements

- Formaliser les outils en intégrant les exigences réglementaires

Contenu

- Cadrage et structuration de la démarche projet réglementaire et méthodologique
- Travail à partir des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM
- Constitution d'une équipe projet
- Définition des modalités de participation
- Planification des différentes phases et formalisation de la démarche
    - Apports sur la conduite du changement et la régulation des résistances
    - Formalisation définitive du projet
    - Elaboration des modalités de communication interne

PROJETS COLLECTIFS ET DYNAMIQUES PARTICIPATIVES AVEC LES PERSONNES ACCUEILLIES

Objectifs et contenus à affiner en fonction de votre demande / Tarif : demandez-nous un devis à partir de votre projet précis (durée, nombre de stagiaires, organisation du stage).

Objectifs

- Réfléchir aux conditions de mobilisation des usagers
- S'initier à des méthodes d'animation de réunions plus créatives
- Aller au-delà des outils réglementaires, et mettre en place la participation des usagers

Contenu

- Cadrage théorique : définitions, sens et enjeux des démarches d'empowerment, évolution des postures professionnelles…
- Recueil et analyse des situations de démarches participatives dans lesquelles les participants sont impliqués : préoccupations et attentes, atouts et lacunes
- La place des usagers dans les projets : choisir le bon registre de participation en fonction de l'objectif. De la concertation à la co-production
- Comment favoriser l'implication et entretenir la dynamique ?
- Posture de l'intervenant
- La conduite de réunions : comment rendre les réunions plus attractives, plus dynamiques ? Quels outils de créativité peuvent être particulièrement adaptés ? (Photo langage, méthode des scénarios, méta plan, world café, etc.)

ACCOMPAGNEMENT A L'EVALUATION INTERNE DE L'ETABLISSEMENT

Objectifs et contenus à affiner en fonction de votre demande / Tarif : demandez-nous un devis à partir de votre projet précis.

La loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale soumet les établissements et les services autorisés aux obligations d'évaluation interne, et externe, de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent. Il s'agit de mener une réflexion, sur l'organisation des activités et le mode de gestion des ressources humaines, d'une part ; sur la qualité des interventions, de la prise en charge et de l'accompagnement des personnes, d'autre part. L'évaluation interroge ainsi les pratiques et les politiques de l'intervention sociale dans chaque service ou établissement des associations, en fonction notamment du projet associatif, des droits et des besoins des personnes accueillies. C'est une démarche qualitative et participative, impliquant l'ensemble des parties prenantes, qui doit contribuer à permettre l'évolution de ces pratiques, le développement de compétences, une éventuelle redéfinition des projets de services ou d'établissements, et si nécessaire du projet associatif lui-même.

Objectifs :

- Connaitre les éléments théoriques et méthodologiques indispensables à la bonne réalisation d'une démarche d'évaluation interne.

- Adapter la démarche aux caractéristiques de son établissement ou service
- Définir le cadre évaluatif et les modalités de participation
- Piloter et animer la démarche
- Formaliser le rapport d'évaluation interne

Contenu :

- Apport d'éléments théoriques et méthodologiques pour la réalisation d'une démarche d'évaluation interne
- Cadrage et structuration de la démarche d'évaluation (organisation, planification, priorités)
- Maitrise des outils de l'évaluation interne (référentiel)
- Définition des modalités de participation et de recueil de données
- Animation de groupes de travail
- Structuration et formalisation du rapport d'évaluation interne
- Appropriation des résultats et conduite du changement

LE REFERENTIEL NATIONAL DES PRESTATIONS

Objectifs et contenus à affiner en fonction de votre demande / Tarif : demandez-nous un devis à partir de votre projet précis (durée, nombre de stagiaires, organisation du stage).

Objectifs

- Favoriser l'appropriation de cet outil par les acteurs via une meilleure compréhension du sens et des enjeux
- Favoriser la compréhension de l'articulation du RNP et des autres outils internes à l'établissement et externe
- Amorcer une appropriation concrète du RNP par une description par chaque structure de son offre, en missions et prestations.

Contenu

- Le Référentiel National des Prestations : pourquoi ?
- Présentation du contenu du RNP
- La place du RNP dans le schéma global de l'AHI : les différentes utilisations possibles du RNP
- Le RNP dans le nouveau schéma de gouvernance
- Le RNP dans la vie interne des associations
- Le RNP sur le territoire (PDALHPD, partenariats et appels à projets)
- Le RNP dans le dialogue de gestion et la contractualisation
- Appropriation de la lecture du RNP (outil support : guide d'utilisation RNP de la FNARS)
- Mission « alimenter » / héberger / accueillir et orienter / construire un parcours vers l'autonomie

Accompagnement dans l'IAE

Objectifs et contenus à affiner en fonction de votre demande / Tarif : demandez-nous un devis à partir de votre projet précis (durée, nombre de stagiaires, organisation du stage).

- L'accompagnement des SIAE à l'analyse économique et financière, dans un double but : mise en œuvre de solutions économiques concrètes et acquisition en interne d'une culture économique (analyse financière…)
- L'accompagnement des SIAE aux problématiques de recrutement, réorganisation des services, répartition des missions, diversification et développement des activités… : rédaction du projet associatif, du DUI, fiches de postes, accompagnement au changement de statuts ou de structuration juridique…

Modalités d'inscription & déroulement d'une formation

L'une de nos formations vous intéresse, vous souhaitez y participer, il vous suffit de vous rendre sur notre site internet Fas Occitanie- https://www.federationsolidarite.org/regions/occitanie/ en rubrique Formation, et de compléter le formulaire d'inscription en ligne disponible sur le catalogue.

Pour toutes les personnes en situation de handicap, la Fas Occitanie a la possibilité d'adapter dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction des besoins. N'hésitez pas à nous en faire part par mail Nathalie Dassoville : occitanie.siege@federationsolidarite.org.

Lors d'une inscription :

Comment s'inscrire ?

- La pré-inscription se fait en ligne. **Attention à bien renseigner l'adresse mail de contact du stagiaire. En effet celle-ci sera utilisée pour toutes correspondance et pour le compte extranet du stagiaire.**
- Le référent de la formation reviendra vers vous suite à votre pré-inscription afin de s'assurer de votre éligibilité.
- Dans l'éventualité d'un trop grand nombre d'inscrits, la FAS Occitanie procédera par date d'inscription, avec possibilité de constituer une liste d'attente en cas de désistement.
- Une fois l'inscription validée avec le référent formation ; trois semaines avant la tenue de la formation sont adressées une convention de stage nominative à nous retourner, dûment complétée et signée, accompagnée de son règlement, ainsi qu'une convocation reprenant les modalités pratiques du stage.

Sur la convocation vous **aurez un lien pour vous connecter à votre extranet**. CF ANNEXE p 13. Cet extranet vous permettra de prendre connaissance du programme, livret accueil, évaluation en ligne etc… Vous avez un tuto en fin du livret d'accueil.

L'inscription sera ensuite effective à réception de la convention signée par votre structure.

En amont de la formation

- Un questionnaire vous sera envoyé afin de mieux connaitre vos attentes et vous auto évaluer en fonction des objectifs.

Le jour de la formation

- Les stagiaires ont accès à un extranet leur permettant de prendre connaissance de tous les éléments remis par le formateur, support etc… Un dossier participant pourra aussi être remis sur place.
- Une journée de formation dure 7 heures, de 9h00 à 17h00, sauf indication spécifique sur le mail de convocation.
- Notre règlement intérieur s'applique aux formations dispensées par la Fas Occitanie à l'intérieur de ses locaux. Il ne se substitue pas à celui d'autres locaux vous accueillant lors de nos formations, que le stagiaire s'engage également à respecter.

A l'issue de la formation

- Un questionnaire de satisfaction à chaud et à froid, un certificat de réalisation et une facture, vous seront délivrés. Voir cf ci-dessous les modalités pratiques de l'évaluation.

Prise en charge des coûts de formation :

- De nombreux dispositifs peuvent permettre la prise en charge totale ou partielle des coûts de formation (contribution des employeurs au « plan de formation », par exemple).
- Pour permettre aux futurs stagiaires d'en bénéficier, contactez votre OPCO
- Attention nos actions ne peuvent être prise en charge par l'OPCO, elles sont financées par ailleurs.

En cas d'annulation

Toute formation commencée est due en totalité, même si le participant ne s'est pas présenté.

- Vous pouvez annuler une séance de formation, en le formulant par courrier (815, La Pyrénéenne 31 670 LABEGE) et/ou par e-mail à l'adresse : occitanie.siege@federationsolidarite.org:

  - Sans pénalité, en formulant la demande au plus tard 11 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation.
  - Avec une pénalité de 100%, en formulant la demande moins de 11 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation.

La Fas Occitanie se réserve le droit de modifier le lieu de la formation, d'aménager le contenu du programme ou le choix des formateurs et intervenants, sans conséquence sur les obligations du client.

Elle peut être amenée, en raison du nombre d'inscrits, à reporter, dédoubler ou annuler la formation en informant le client dans un délai de 10 jours calendaires avant le début de la formation. En cas de force majeure, ces délais pourront être réduits et les participants immédiatement informés (crise sanitaire...).

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeur, la Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients et faire l'objet d'une demande de remboursement. Ces derniers seront informés par mail.

Les évaluations

- Des évaluations sont réalisées à différents moment du parcours pédagogique :

Un questionnaire en amont de formation permet de connaitre les connaissances du stagiaire sur la matière, d'affiner ses attentes et de s'autoévaluer sur les acquis.
En cours de formation, une évaluation des acquis intervient tout au long de l'action, par oral, par questionnaire ou autres modalités.
Une évaluation de l'action de formation à chaud (en fin de formation) et à froid (2 à 6 mois après la formation) relève la satisfaction globale du stagiaires et les possibles axes d'amélioration. Le formateur remplit également un questionnaire d'évaluation ; celui-ci décrit l'adéquation des contenus pédagogiques délivrés avec les objectifs de la formation et les attentes des stagiaires (analyse des écarts, atteinte des objectifs, …).

Notre démarche qualité

La Fas Occitanie a été référencée en juin 2017 par de nombreux financeurs sur la plateforme nationale Data-dock.fr en tant qu'organisme de formation ayant satisfait aux 21 critères de qualité imposés par le décret du 30 juin 2015.
Cette démarche qualité se traduit tout au long du processus de formation et vise à faciliter les démarches administratives et l'accueil des stagiaires, maintenir l'implication des formateurs à travers leur propre formation professionnelle continue, intégrer davantage le bénéfice des évaluations dans l'offre de formation, communiquer de manière efficiente sur notre offre de formation dans notre proposition globale d'accompagnement.

Confidentialité et respect du RGPD

Notre organisme de formation s'engage à considérer comme confidentielles et entrant dans le champ du secret professionnel auquel elle est tenue, les informations de toutes natures relatives aux activités, à l'organisation et au personnel des acteurs associatifs en formation, que l'exécution de sa mission l'amènerait à connaître. Conformément au RGPD, tout stagiaire en formation dispose d'un droit d'accès, de modification, d'opposition et de suppression des données les concernant en nous envoyant un mail à occitanie.siege@federationsolidarite.org avec comme objet RGPD- FORMATION.

Nous proposons aussi

La Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie en partenariat avec la plateforme de professionnalisation d'IRIO vous proposent des formations.
Vous trouverez le catalogue en cliquant sur ce lien.

Les contacts des référents formation

Vie associative – Migrants

Lise COMBES
Déléguée Régionale Adjointe/Pilote OF/Formatrice
lise.combes@federationsolidarite.org

Hébergement - Participation

Virginie MATTEONI
Chargée de mission/référente formation
virginie.matteoni@federationsolidarite.org

Emploi

Laetitia BICHERON
Chargée de mission/référente formation/Formatrice
laetitia.bicheron@federationsolidarite.org

Laetitia MELLOTTEE
Chargée de mission/référente formation
laetitia.mellottee@federationsolidarite.org

Santé

Mélodie Depalle
Chargée de mission/référente formation
melodie.depalle@federationsolidarite.org

Claire FAURE
Chargée de mission/référente formation
claire.faure@federationsolidarite.org

Plateforme de professionnalisation IRIO

Mathilde L'HÔTE
Chargée de mission/coordinatrice ETAIE/
Référente formation/Formatrice
plateforme.iae.occitanie.mtp@gmail.com

Michel ROUSSELIN

Chargé de mission/Coordinateur ETAIE/

Référent formation/Formateur
plateforme.iae.occitanie@orange.fr

Projet Défi Insertion

Florine SOLETCHNIK

Coordinatrice projet Défi Insertion
plateforme.iae.occ.defiinsertion@gmail.com

Nelly RUJDER

Chargée de mission/référente formation

nelly.rujder@federationsolidarite.org

Autres contacts :

Anne-Claire HOCHEDEL
Déléguée Régionale
anne-claire.hochedel@federationsolidarite.org

Zineb KABOU
Pôle administratif et comptable

zineb.kabou@federationsolidarite.org

Nathalie DASSONVILLE
Agente administrative /référente administrative formation et référente handicap
occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

Adresses :

Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie

Siège Social et Administratif :
Le Prologue Porte 8, 815 La Pyrénéenne
31670 Labège
Tél : 05 34 31 40 29
occitanie.siege@federationsolidarite.org
Numéro d'organisme de formation : 73310417831

Site de Montpellier :
3 rue Charles Didion
34000 Montpellier
Tel : 04 34 35 66 04
occitanie.montpellier@federationsolidarite.org